



Redondis par S' Jory H^e g.

Samedi 28 Sept. 1912

PBC 734.5

Mou bien cher Maître.

Par ce même courrier j'envoie à Toulouse le texte de ma communication à la Société archéologique sur une Thèse du dix huitième Siècle pour le Bulletin comme vous m'avez fait l'honneur de me le demander.

Mais comme la chose presse puisque vous tenez les premières épreuves, et comme je crains que vous ne soyez déjà parti pour l'Angleterre, j'adresse mon manuscrit à Privat. Directement.

Je n'aurais pas été fâché cependant que vous le vissiez car il est peut être un peu étendu.... mais si vous êtes à Toulouse, je sais que vous passerez souvent chez Privat: vous le verrez et vous y

feres. Rien entendu, toutes les modifications que vous jugerez nécessaires.

J'ai tenu compte dans ma mise du point des deux ou trois observations qui furent faites en séance.

Si vous êtes à Toulouse mardi il y aurait je crois grand intérêt à ce que vous vinssiez à l'Hôtel d'Assézat — à propos notamment de ce qui vient de se passer à Alan. Vous avez dû le voir dans l'Express d'hier vendredi et vous pourriez le voir dans ma chronique avec commentaires du Télégramme de demain ou plutôt peut-être d'après demain lundi (car ma copie est longue et ne sera pas arrivée assez tôt).

(Etant ici je ne pourrai vous envoyer le Télégramme avant mardi)

Il s'agit de ce fait miraculeux et inouï de tout un village, y compris le Maire, le levail tout entier pour empêcher un brocanteur d'emporter et d'emporter [le ~~Portail~~] une antiquité précieuse du village et s'opposant par trois fois au son du Torsin, au cambialage par le brocanteur devant depuis la veille propriétaire de cette antiquité. — C'est du Portail de l'ancien évêché d'Alan près Arriac H^g. qu'il s'agit.

Il faudrait, ne semble-t-il, que la Société donnât au moins son appui moral à ce vaillant Maire qui a à soutenir à ce sujet un procès contre le brocanteur propriétaire et qu'elle lui rendit solennellement un jeton, car la conduite énergique — et sans pareille jusqu'à présent, me



Semblerait-il, d'être encouragée
et signalée urbi et orbi.

Nous ne sommes pas habitués
à voir tout un village défendre
ainsi son patrimoine historique
et artistique, faire reculer trois
fois le cambriolage paré des
couleurs de la propriété et
jouer du tocin comme dans
un danger public.

C'est admirable et combien
reconfortant.

Excusez cette trop longue
lettre écrite avec une plume
rebelle et laissez moi espérer
que j'aurai l'honneur et le
plaisir de vous voir Mardi.

Respectueusement et fide-
lement votre

C. J. 2030

A Monsieur Emile Carlat Hac.